

Année scolaire 2026- 2027

Lettre d'information EPS n°1 – Rentrée scolaire

Le 30 août 2026,

L'inspection pédagogique régionale EPS vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée ainsi qu'une très belle année scolaire 2026-2027, riche de satisfactions, de réussites et de projets, au service des élèves qui nous sont confiés.

Vous trouverez ci-après différentes informations utiles pour cette rentrée.

CHARGES DE MISSION D'INSPECTION

Pour toute question relative aux sujets suivants, nous vous invitons à prendre l'attache des chargés de mission concernés.

Examens (bac GT, bac pro, CAP, DNB)	Céline THIRY	Celine.Thiry@ac-guadeloupe.fr
I-PACK EPS – Cyclades - Santorin	Eric MORISSET	eric-georg.morisset@ac-guadeloupe.fr
Sécurité dans les APSA	Eric MORISSET	eric-georg.morisset@ac-guadeloupe.fr
Sections sportives scolaires	Eric JOBLET	eric-andre.joblet@ac-guadeloupe.fr
Formations – Préparation concours (CAPEPS interne, agrégation)	Marie-Annabel CULOMA	Marie-Annabel.Culoma@ac-guadeloupe.fr
Visites conseil	Eric JOBLET Marie-Annabel CULOMA Céline THIRY Frankie CORBET Corinne TERRINE	eric-andre.joblet@ac-guadeloupe.fr Marie-Annabel.Culoma@ac-guadeloupe.fr Celine.Thiry@ac-guadeloupe.fr frankie.corbet@ac-guadeloupe.fr Corinne-Lucienn.Terrine@ac-guadeloupe.fr
Numérique - Webmestre	Benjamin ROSSI	Benjamin.Rossi@ac-guadeloupe.fr

 EXAMENS

Diplôme National du Brevet

Résultats de la session 2026

Moyenne académique : 14,75 / 20

Moyenne collège la plus basse : 12,28 / 20

Moyenne collège la plus haute : 16,65 / 20

Recommandations pour la session 2027

- Les équipes EPS élaborent collectivement, dans chaque établissement, un protocole d'évaluation harmonisé.
- Ce protocole s'appuie sur au moins 3 APSA relevant de 3 champs d'apprentissage différents.
- L'évaluation est construite à partir des Attendus de Fin de Cycle (AFC) des programmes, déclinés en 4 degrés de maîtrise.
- L'évaluation est conduite régulièrement, au fil des apprentissages, en prenant en compte et en valorisant les progrès des élèves.
- Les équipes veillent à favoriser une pratique adaptée, permettant à chaque élève de s'engager et de progresser.
- Une vigilance particulière doit être portée aux écarts de notation entre les classes, entre les enseignants, ainsi qu'entre les filles et les garçons
- Les critères, modalités et attendus de l'évaluation doivent être explicités aux élèves et communiqués aux familles, en lien avec l'équipe de direction.

Baccalauréat Général et Technologique

Résultats de la session 2026

BGT	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	14,7	14,44	15,03	2003	1549	3552	-0,59

Sexe	Dispensés	% D
G	21	1,36
F	62	3,1
T	83	2,34

Baccalauréat Professionnel

Résultats de la session 2026

BCP	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
-----	------------------	----------------	-----------------	-----------------	------------------	----------------	----------------------

	14,21	13,73	14,51	596	897	1493	-0,78
--	-------	-------	-------	-----	-----	------	-------

Sexe	Dispensés	% D
G	7	0,78
F	10	1,68
T	17	1,14

CAP

Résultats de la session 2026

CAP	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	12.95	12.55	13,17	180	322	502	-0.62

Sexe	Dispensés	% D
G	2	0.62%
F	3	1.67%
T	5	1%

Recommandations pour la session 2027

Les équipes pédagogiques des lycées sont invitées à poursuivre et à amplifier le travail engagé depuis plusieurs années afin de garantir à tous les élèves un enseignement de qualité et une évaluation équitable.

L'action éducative doit être poursuivie tout au long du cursus scolaire afin de réduire les écarts entre les filles et les garçons. Cette réflexion peut notamment porter sur la programmation des activités, le traitement didactique des APSA, les feedbacks adressés aux élèves, ainsi que sur les outils et les pratiques d'évaluation.

Par ailleurs, la gestion des certificats médicaux et des situations d'inaptitude doit faire l'objet d'une vigilance et d'une rigueur particulières.

Il convient de :

- Consulter le compte rendu de la commission académique des examens, disponible sur le site EPS : [Rapport CAHPN](#)
- Prendre connaissance des résultats de son établissement pour la session 2026, à partir de la fiche de synthèse adressée à chaque proviseur ;
- Organiser des temps de travail collectifs tout au long de l'année, notamment pour réviser et s'appropriier les référentiels, harmoniser la gestion des certificats médicaux, analyser les écarts de résultats entre les filles et les garçons ainsi qu'entre les classes et les enseignants, et procéder à une pré-harmonisation des notes.

 Pour toute question :

- Sur l'organisation des examens, C.THIRY : Celine.Thiry@ac-guadeloupe.fr ;
- Sur l'utilisation des logiciels (I-PACK, Cyclade, Santorin), E.MORISSET : eric-georg.morisset@ac-guadeloupe.fr).

SECURITE DES ELEVES

La sécurité des élèves en EPS est règlementée par plusieurs textes officiels :

- « *Sécurité des élèves. Pratique des activités physiques scolaires* », note de service 94-116 du 9 mars 1994, BO n° 11 du 17 mars 1994 ;
- « *Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire* », circulaire du 13 juillet 2004, BO n° 32 du 9 septembre 2004 ;
- « *Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré* » circulaire n°2017-075 du 19 avril 2017, BO n°16 du 20 avril 2017.
- « *Enseignement de la natation scolaire* », Note de service du 28-2-2022, BO n°9 du 3 mars 2022.

♦ E. MORISSET apportera son expertise dans la pratique des APPN et dans la préparation des séjours tels que les classes de mer : eric-georg.morisset@ac-guadeloupe.fr

Conseils pour encadrer les gestes professionnels « sensibles » en EPS

Par équipe, nous vous invitons à :

1. Anticiper les situations susceptibles de prêter à ambiguïté

L'EPS engage le corps et peut conduire à des situations nécessitant une vigilance particulière : gestion des vestiaires, enseignement de la natation, parades en gymnastique ou en escalade, aide à la réalisation d'un geste, etc. Identifiez en amont les situations susceptibles de générer de l'incompréhension ou de l'ambiguïté.

2. Affirmer clairement votre double responsabilité

Rappelez aux élèves que votre rôle consiste à garantir à la fois leur sécurité physique et le respect de leur intégrité et de leur intimité. Cette exigence doit être explicitée dès le début de l'année et chaque fois que la situation le nécessite.

3. Élaborer et appliquer des protocoles de sécurité rigoureux

Définissez en amont les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des élèves, notamment en gymnastique, ou dans les activités aquatiques. Ces gestes doivent être nécessaires, proportionnés, justifiés par la situation et maîtrisés.

4. Expliquer systématiquement les gestes et dispositifs de sécurité

Avant la mise en œuvre d'une situation, expliquez aux élèves les gestes professionnels susceptibles d'être réalisés. Précisez leur finalité, leurs modalités et leur cadre, afin que chacun puisse comprendre leur nécessité.

5. Favoriser l'expression des élèves et, si nécessaire, des familles

Encouragez les élèves à poser des questions et à exprimer leurs éventuelles appréhensions. Lorsque la situation le justifie, un échange avec les familles peut également contribuer à prévenir les incompréhensions et à instaurer un climat de confiance.

6. Prévenir les malentendus par la clarté et la constance

Une posture professionnelle constante, des règles explicites et des pratiques transparentes contribuent à prévenir les malentendus. Dans toutes les situations, veillez à ce que les gestes

professionnels soient strictement liés aux exigences de l'enseignement et de la sécurité des élèves.

✚ **En cas de situation particulièrement sensible ou de doute sur la conduite à tenir, n'hésitez pas à solliciter l'équipe de direction et l'inspection EPS.**

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Nous vous invitons à participer chaque année aux formations académiques, de préférence en équipe lorsque plusieurs enseignants d'EPS exercent au sein de l'établissement :

Actions proposées au PRAF EPS 2026 :

- PARCOURS DE PREPARATION AU CAPEPS INTERNE - C.THIRY
- PARCOURS DE PREPARATION A L'AGREGATION INTERNE - M.A CULOMA
- STAGES APSA (2 jours) :
 - Tennis de table – F.CORBET et M.A CULOMA
 - Natation Sauvetage - C.FOUQUERAY et P.GREMION
 - Handball – L.LARROCHELLE et E.MOULINS
 - Tests d'Aptitudes physiques en 6^{ème} - B.ROSSI et G.LEBRAT
 - Iles du Nord - RELAIS VITESSE - C.THIRY
 - Musculation – (A confirmer)
- VISIO CONFERENCES (2H) :
 - Motivation et apprentissage - N.MASCRET (INSPE Aix – Marseille)
 - Savoir nager, apprendre à l'élève à gérer l'incertitude - C.DEHANDSCHOEWERCKER (UFRSTAPS Calais)
 - Compétences psychosociales et santé - H.BEN JOMAA (INSPE Guadeloupe)
 - Processus de création artistique en art du cirque – L.ZAVATTA (collège Lyon)
 - Place des techniques sportives en EPS - C.SÈVE (IGESR) et J.METZLER (IA-IPR Guadeloupe)

Les liens d'inscriptions vous seront communiqués dans une prochaine lettre d'information.

✚ Pour tout renseignement complémentaire sur les formations, il est possible de contacter M.A CULOMA : Marie-Annabel.Culoma@ac-guadeloupe.fr

VISITES D'INSPECTION ET RDV DE CARRIERE

Les personnels enseignants ont vocation à bénéficier de trois rendez-vous de carrière, aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons, ainsi que de visites-conseils tout au long de leur parcours professionnel. Nous vous suggérons de préparer votre RDV de carrière en téléchargeant le document suivant : [Guide du RDV de carrière](#)

Une visio de présentation se déroulera le mardi 29 septembre à 17H45 (lien à suivre).

Afin que la visite d'inspection puisse se dérouler dans les meilleures conditions, nous vous invitons à **envoyer un mail à l'inspecteur ou au chargé de mission au moins 3 jours avant la visite** avec les informations suivantes :

1. **Modalités pratiques de la visite :**
 - Indiquez **l'heure et le lieu exacts** du rendez-vous, le **temps de déplacement nécessaire** si l'installation est éloignée de l'établissement, des **informations d'accès utiles** (parking, itinéraire...),
 - Précisez aussi **la classe concernée et l'APSA**
2. **Transmettez les documents communs :** projet d'établissement, projet EPS, AS, Section Sportive Scolaire
3. **Communiquez votre travail de préparation :**
 - **Leçon du jour**
 - **Trames de cycle, bilans de leçons et outils d'évaluations pour toutes les APSA**
4. **Rédigez un rapport individuel synthétique (ou le document de référence du RDV de carrière)** comprenant :
 - Vos compétences spécifiques,
 - Votre engagement dans l'EPS (enseignement, AS, UNSS...),
 - Votre rôle dans la vie de l'établissement et dans le milieu associatif,
 - Vos projets ou souhaits d'évolution professionnelle



SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Les sections sportives scolaires (SSS) offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un volume de pratique sportive supplémentaire dans une ou plusieurs APSA proposées par l'établissement, tout en poursuivant une scolarité ordinaire.

L'académie compte une soixantaine de sections sportives scolaires, dans la limite de deux sections par établissement.

Les SSS font l'objet d'une évaluation régulière, permettant d'apprécier leur fonctionnement, la qualité du partenariat, les conditions d'encadrement et la pertinence de leur maintien.

Les établissements disposant d'une SSS doivent réaliser un bilan de fonctionnement et transmettre une demande officielle de renouvellement du dispositif avant le 15 octobre 2026.

Les établissements souhaitant créer une nouvelle section sportive à la rentrée 2027 doivent également déposer leur demande avant le 15 octobre 2026.

Les modalités et documents nécessaires seront communiqués par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

Une attention particulière sera portée à la qualité du fonctionnement des sections et à leur inscription dans le projet d'établissement et le parcours de formation des élèves.



Renseignements : eric-andre.joblet@ac-guadeloupe.fr



AS et UNSS

La réunion de rentrée UNSS se tiendra le mercredi 9 septembre 2026 à 13 h 30, au lycée des métiers Bertène Juminer, au Lamentin. Nous comptons sur votre présence nombreuse.

La Journée nationale du sport scolaire (JNSS) 2026 aura lieu le mercredi 16 septembre 2026 dans toute la France. Cette journée marque le lancement des activités des associations sportives scolaires. Dans les écoles et les établissements, **tout ou partie de la matinée du 16 septembre peut être banalisée afin de permettre la mise en œuvre d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves**, ainsi que la continuité avec les activités des associations sportives qui se déroulent l'après-midi.

À cette occasion, tous les élèves sont invités à découvrir et à participer, de manière ludique et fédératrice, aux activités proposées. Cette journée vise également à informer et à sensibiliser les familles ainsi que l'ensemble de la communauté éducative au sport scolaire, véritable levier de dynamisation, de cohésion et de vie collective au sein des écoles et des établissements scolaires.

COMMUNICATION

Nous vous rappelons que **l'ensemble des communications professionnelles doit impérativement être effectué à partir de votre adresse académique.**

Tout au long de l'année, différentes informations vous seront communiquées. **Nous vous invitons donc à consulter régulièrement votre messagerie académique.**

Par ailleurs, **nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique EPS**, qui rassemble les ressources et informations nécessaires au fonctionnement et à l'organisation de l'enseignement de l'EPS : [Lien](#).

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année scolaire 2026-2027.

Pour l'inspection d'académie,
Julien METZLER
IA-IPR EPS